

POUR EN SAVOIR PLUS.....

QUELQUES INFORMATIONS SUR LA POPULATION PENALE EN FRANCE

La population pénale, qui comprend l'ensemble des personnes placées sous main de justice, qu'elle soit détenue ou non, est passée de près de 185 600 personnes suivies par l'administration pénitentiaire en 2005 à près de 235 000 au 1^{er} janvier 2010, soit + 26,5 % en cinq ans.

Pendant la même période, la moyenne de la population écrouée est passée de 59 359 en 2005 à 66 532 en 2010, progressant ainsi de + 12,08%.

QUELQUES POINTS DE COMPARAISON ENTRE LA BELGIQUE ET LA FRANCE

EFFORT BUDGETAIRE

Contribution par habitant au fonctionnement de la justice :

France : 52,8 € - Belgique : 74,1 €

Part du produit intérieur brut (PIB) consacrée à la justice :

France : 0,16% - Belgique : 0,23%

NOMBRE DE MAGISTRATS

Nombre de juges pour 100 000 habitants :

France : 9,1 - Belgique : 15,2

Nombre de procureurs pour 100 000 habitants

France : 3 - Belgique : 7,8

DETENUS

Taux de détention :

France : 104,1 pour 100.000 habitants - Belgique : 98,4

Densité carcérale :

France : 131,1 pour 100 places - Belgique : 124,8